Image not found or type unknown

RC pour détérioration par un animal

Par **Biy018**, le **30/01/2019** à **17:33**

En rentrant dans la cour d'un particulier afin de le voir, son chien s'est jeté sur mon véhicule et a détérioré une partie de mon pare-choc. Le propriétaire du chien ne veut pas faire marcher sa RC car selon lui, j'ai pénétré un lieu privé sans autorisation et que c'est min assurances auto qui doit prendre en charge le sinistre. Précision: pas de portail, pas de portillon, pas de pancarte prévenant qu'il y a un chien enchaîné caché derrière une palissade! Qu'en est-il??? Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés